

Nomination de Mariya Gabriel (BG) en tant que membre de la Commission

2017/0805(NLE) - 04/07/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Conformément aux articles 246, al. 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), le Parlement européen a approuvé par 517 voix pour, 77 voix contre et 89 abstentions, la nomination de **Mariya GABRIEL** (BG) en tant que nouveau membre de la Commission, **pour la durée du mandat de la Commission restant à courir jusqu'au 31 octobre 2019.**

Mme Gabriel a été auditionné le 20 juin 2017 devant la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie et la commission de la culture et de l'éducation, en association avec la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, la commission des affaires juridiques et la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures.

La déclaration d'évaluation a été établie à l'issue de cette audition.